



Inscription APY 2026

Du 14 au 18 février ET du 11 au 15 avril
+ Journée complémentaire facultative le 19 février

PHOTO
RÉCENTE
(un selfie suffit !)

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de portable :

Email :

Profession :

Si travailleur indépendant : N° SIRET :

Etes-vous en situation de handicap ?

OUI NON Cette question est posée dans le but d'organiser un accueil et un suivi de formation optimum. Agnès Bulté se tient à votre disposition pour évoquer avec vous la mise en place des outils nécessaires, si besoin. N'hésitez pas à la contacter.

Hébergement – non compris dans le tarif : merci d'indiquer vos souhaits (voir site pousse de yogi rubrique Formation, sous-rubrique Lieu de formation). **L'hébergement sera réservé par vos soins.**

(<https://www.poussedeyogi.com/lieu-de-formation> - 03 81 56 51 38)

Expérience en yoga :

OUI (depuis quand ? Nom de la structure, du professeur)

NON

Motivation (votre intérêt pour la formation, votre projet éventuel d'enseignement du yoga ou autre pratique de développement personnel, projet personnel ou professionnel...) :

.....
.....
.....
.....

Choix de formule (cocher les cases correspondantes à vos choix) :

Formation APY février et avril 2026 (Enseignements E-learning + APY 2 X 4 jours 1/2)

Tarif financement individuel : 1200€

Tarif avec prise en charge par un organisme financeur : 1600€

Journée complémentaire « APY Créatif » 19 février 2026

Tarif formation financement individuel : 100€ / Tarif avec prise en charge par un organisme financeur : 150€

(Tarif hors formation : 150€)

Infos Tarifs

Enseignement et certification professionnelle :

Hébergement & restauration non compris

Facilités de paiement : 300 € à la signature du contrat *non remboursables*°

Le solde, en 1, 2 ou 3 fois par chèques bancaires encaissés entre février et mai 2026, selon vos souhaits.

L'acompte est encaissé par l'organisme de formation après le délai légal d'une semaine après réception du contrat. Il garantit la réservation définitive de la place du candidat. Il n'est pas remboursable, quel que soit le motif du désistement avant le début de la formation et ne peut pas constituer une provision pour une session de formation ultérieure.

En cas d'annulation d'inscription après le début des enseignements, la totalité des droits restent perçus : aucun remboursement suite à un désistement ou une absence ne sera effectué, quelle qu'en soit la cause.

Les personnes ayant obtenu un financement extérieur devront rembourser le nombre d'heures non effectuées à l'école de formation.

Vous pouvez souscrire à une « assurance annulation de séjour » avant le début de la formation pour parer à toute éventualité. Pour ce faire, rapprochez-vous de votre compagnie d'assurance (et/ou de votre banque si vous disposez d'une carte bancaire).

Journée complémentaire facultative :

En cas de prise en charge financière : à régler directement dans le montant de la formation

En cas de financement personnel : à régler directement à l'intervenante : magiccyogakids@gmail.com

Tarifs avec prise en charge par un organisme financeur :

La différence tarifaire entre un financement personnel et un financement par un OPCO s'explique pour les raisons suivantes :

- Un travail administratif de gestion de dossier beaucoup plus important avec un OPCO
- Le paiement de l'OPCO intervient plusieurs mois après la fin de la formation.

